



**DECISION DU MAIRE**

**Attribuant un marché de prestations de services pour le nettoyage et l'entretien de l'école élémentaire - Groupe scolaire « Les Néfliers » de Parçay-Meslay**

**Le Maire de la commune de Parçay-Meslay,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 ;

Vu la délibération n°2023-05 du 30 mars 2023, modifiant la délibération n°2020-23 du 9 juin 2020, relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ; ainsi que toute décision concernant leur avenant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant qu'afin de pourvoir à ses besoins d'entretien de l'école élémentaire, la Commune de Parçay-Meslay a procédé à une consultation publique du 20 octobre au 22 novembre 2023 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence sur le portail achatpublic.com, au Bulletin officiel des Annonces de Marchés Publics et dans la Nouvelle République (édition Indre-et-Loire) ;

Considérant que dans le cadre de cette consultation, six entreprises ont déposé une offre.

Considérant qu'après analyse des dossiers et conformément aux critères de sélection des candidatures et des offres tels définis dans le règlement de la consultation, l'offre de l'entreprise SAS ABER PROPLETE SAPHIR sise 52 Route des Vaux – 37300 JOUE-LES-TOURS d'un montant annuel de 22 173,06 euros hors taxes a été classée première ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié du 20 octobre au 22 novembre 2023,

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis en date du 22 novembre 2023,

Vu le rapport d'analyse du 29 décembre 2023,

Vu l'offre de la société SAS ABER PROPLETE SAPHIR, 52 Route des Vaux – 37300 JOUE-LES-TOURS, d'un montant de 22 173,06 euros hors taxes,

Vu le projet de marché,

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : D'ATTRIBUER** le marché de prestations de services de nettoyage et d'entretien de l'école élémentaire -Groupe scolaire « Les Néfliers » - à l'entreprise SAS ABER PROPLETE SAPHIR sise 52 Route des Vaux – 37300 JOUE-LES-TOURS pour un montant annuel de 22 173,06 euros hors taxes, soit 26 607,67 euros toutes taxes comprises.

**Article 2 : DE SIGNER** le marché.

**Article 3 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire

Il sera rendu compte au conseil municipal à sa plus prochaine séance de la présente décision.

Certifié exécutoire

- date de notification : 23/01/2024

- date de transmission au contrôle de légalité : 25/01/2024

Pour extrait conforme,

Fait à Parçay-Meslay, le 19 janvier 2024

Le Maire,

Bruno FENET

